

# 3<sup>ème</sup> forum des associations

Samedi 16 septembre  
de 14h à 17h30  
à la salle des fêtes

## Carte avantages jeunes



La municipalité offre 80 cartes  
avantage jeune ...

Vous avez entre 11 et 25 ans,  
faites-vous connaître à la Mairie !

l'actu municipale

# Foucherans

N° 52  
septembre 2017



## Inauguration du Pôle de Santé "Les Forges"

L'ensemble inauguré en juin dernier, en présence du député Jean-Marie Sermier, des conseillers départementaux Christine Riotte et Jean-Baptiste Gagnoux, de l'équipe municipale, de l'architecte Hervé Boudier et des entreprises, prend le nom de "Pôle Santé Les Forges" en référence à l'activité de forge longtemps présente sur la commune.

Dans son discours, le Maire, Félix Macard, a rappelé la chance pour les habitants de Foucherans de pouvoir disposer d'un tel pôle et a remercié notamment l'équipe municipale d'avoir engagé le projet.

Après deux années de travaux,  
tous les praticiens  
sont désormais installés.

Le bâtiment accueille  
- 2 médecins généralistes,  
- 3 ophtalmologistes,  
- 3 kinésithérapeutes  
- 1 osthéoathe  
- et 2 infirmières.



3<sup>ème</sup> FORUM DES ASSOCIATIONS  
salle des fêtes  
14h - 17h30  
16 SEPTEMBRE 2017

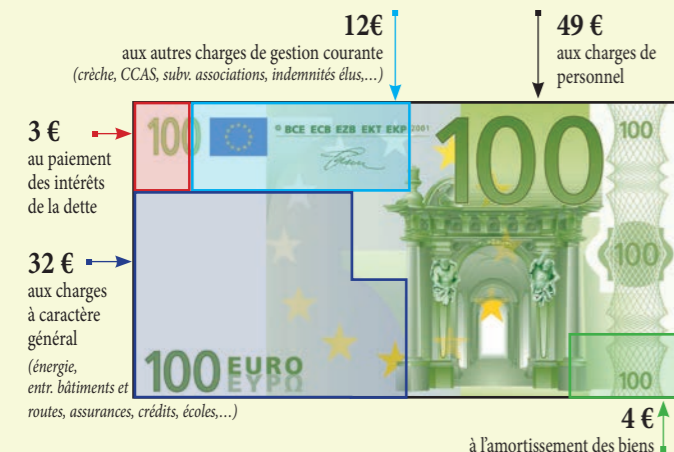
# 2 / Le Budget 2017

Le budget a été adopté le 3 avril par le Conseil municipal pour un montant global de 2,6 M€. Le budget 2017, budget communal et budgets annexes (assainissement et pôle santé) s'équilibre à 1,4 M€ en fonctionnement et à 1,2 M€ en investissement.

Retrouvez les comptes de la commune sur : [www.collectivites-locales.gouv.fr](http://www.collectivites-locales.gouv.fr)

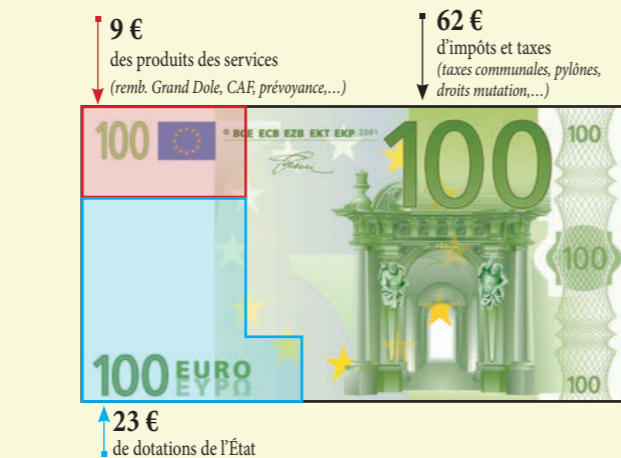
**Dépenses de fonctionnement : 1 031 944 €**

Pour 100 € de dépenses, sont affectés



**Recettes de fonctionnement : 1 086 053 €**

Pour 100 € de dépenses, sont affectés



## Services publics municipaux :

### *l'heure des choix et des inquiétudes*

L'effort financier demandé par l'Etat aux collectivités depuis 2013 impacte fortement nos recettes notamment par la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). L'équipe municipale recherche sans cesse des économies de fonctionnement mais cela ne suffit pas à compenser ce manque de dotation.

Par conséquent, l'autofinancement dégagé par notre budget de fonctionnement et nécessaire au financement de nos investissements se réduit. Bien que notre niveau d'endettement soit correct, la prudence s'impose et le Conseil Municipal doit choisir parmi ses projets d'investissements ou les différer. Conserver une qualité de services publics devient désormais un challenge.

L'annonce par le nouveau gouvernement de la suppression de la taxe d'habitation inquiète davantage. Il s'agit d'une ressource fiscale importante pour la commune dont elle maîtrise le taux. Certes, elle sera compensée, mais à quel niveau ? Quelle sera son évolution au fil des ans ?

Concernant les équipements à votre service tels qu'écoles, stade, salles municipales, voirie, lieux de culte, ... quels seront les moyens municipaux pour continuer à en assurer leur entretien et rénovation ?

## Les principales dépenses d'investissements

Le pôle de santé est installé et inauguré. Une étude de faisabilité d'implantation de panneaux solaire sur sa toiture est en cours. La municipalité a inscrit à son budget des travaux d'installation de vidéo protection, de rehausse des clôtures et d'installation de visiophones sur incitation du précédent gouvernement dans le cadre du plan de subvention gouvernemental de sécurisation des écoles. Or, nous avons été informés durant l'été que ces subventions ne nous seront finalement pas accordées.

En revanche, les rénovations des sanitaires de l'école élémentaire et de la salle de motricité à l'école maternelle sont terminées. Une subvention a été obtenue dans le cadre du plan national de numérisation des écoles afin de doter l'école élémentaire de 15 tablettes tactiles.

La loi de transition énergétique prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics ainsi il est prévu l'acquisition d'outillages facilitant le désherbage.

Les volets de la Mairie seront remplacés et dans le cadre de sa politique du patrimoine, la bannière du "secours mutuel" sera rénovée pour un coût de 9 700 €, subventionné à 80%.

### Pôle de santé

Solde bât. paramédical : 22 000 €  
Aménagements extérieurs : 8 000 €

### Travaux bâtiments

Mairie : 13 700 €  
Écoles : 167 500 €  
Salle des fêtes : 17 000 €  
Salle paroissiale : 2 000 €  
Cimetière : 7 800 €

### Voirie

et réseaux divers :  
Télécom et éclairage public : 47 300 €  
Voirie : 68 000 €

### Matériels et mobiliers

Écoles : 8 600 €  
Services techniques : 37 000 €  
Espace public : 2 000 €

## QUELQUES CHIFFRES

- 849 000 € : l'encours d'endettement communal
- 409 € : l'encours de la dette par habitant
- 195 000 € : l'épargne brute dégagée en 2016 par le budget communal
- 20 500 € : la contribution communale annuelle au redressement des finances publiques
- 8 150 € : la contribution communale au FPIC (fonds ressources intercommunales)
- 5% : le taux communal de la taxe d'aménagement
- 14 : le nombre d'associations subventionnées
- 770 ha : la superficie communale

## Écoles : des travaux pour toujours mieux accueillir les élèves

À l'école primaire, le bloc sanitaires a été rénové et remplace l'ancien devenu vétuste et plus aux normes. Adapté à l'accueil des personnes à mobilité réduite, il offre désormais un espace filles et un espace garçons. Parmi les autres travaux, des portes d'accès ont été remplacées et un couloir ainsi qu'une salle ont été remis en peinture.

À l'école maternelle, la salle de motricité a été repeinte et le sol remplacé.

Ces travaux d'un montant global de 90 000 € ont été subventionnés en partie par l'État (DETR) et par le Département du Jura (ESTJ).



## L'alambic municipal restauré

Une fresque, représentant des fruits sur un arbre entourant un alambic, recouvre désormais le bâtiment de distillation.

L'œuvre commandée à Stéphane Halbout, artiste originaire de la commune a nécessité environ 40h de travail pour sa réalisation. Toutes les générations ont pris les pinceaux pour sa réalisation.

Ainsi les jeunes du conseil des jeunes, les blaineux, des élus ont suivi les directives de l'artiste durant plusieurs samedis pour un résultat haut en couleurs.



3<sup>ÈME</sup> FORUM DES ASSOCIATIONS  
salle des fêtes  
14h - 17h30  
16 SEPTEMBRE 2017



# 4 / Loisirs & Culture

## La Médiathèque de Foucherans à l'heure du conte

"J'ai descendu dans mon jardin" est la représentation donnée par la compagnie "Trois petits points & Compagnie" mercredi 26 avril devant 27 enfants accompagnés de leurs parents à la salle des fêtes. Il s'agit d'un conte, de comptines et de chansons du potager et de ses habitants. Dans un décor bucolique et champêtre où flottent de délicates odeurs de thym, on découvre une fleur, un légume, un petit animal ou un objet fragile. Une alliance subtile et fantaisiste entre le vrai et le faux qui favorise inévitablement la surprise et la rêverie.



## L'école maternelle s'essaye au Land'Art

Judi 16 juin, sous un très beau soleil, Marc Pouyet, artiste et auteur de nombreux livres sur le Land'Art a participé à une création artistique d'œuvres éphémères avec les enfants des moyennes et grandes sections de la maternelle de Foucherans. En amont, les enfants avaient collecté de nombreux éléments de la nature : feuilles,

pommes de pin, fleurs, cailloux, sable, rondins de bois, fruits, légumes, ... Dans le parc jouxtant l'école, les enfants accompagnés de leurs maîtresses, Catherine, Lolita et de nombreux parents, ont réalisé de très jolis tableaux dispersés dans le parc. Quelques jours plus tard, le vent, la pluie ont tout emporté. *La nature a repris ses droits !*



BULLETIN MUNICIPAL N° 52  
Septembre 2017

Responsable de publication : Félix Macard  
Gestion de la rédaction :

David Tétu et Commission communication

Documentations :  
associations, services municipaux

Crédits photos :  
mairie, collections privées, clubs

Maquette et mise en page :  
cré@cti@n N. Bressand

Reproduction, même partielle, interdite

Impression : David Graphic  
1100 exemplaires

## Agenda

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
16 septembre	FORUM ASSOCIATIONS	Municipalité	Salle des fêtes - 14h
5 novembre	Puces	Association sportive	Village
11 novembre	Armistice 1918	Municipalité et UNC	Défilé Mairie 10h30
5 décembre	Hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie		Cimetière 11h
25, 26 novembre	Téléthon	Gueules Noires	Salle des fêtes